

passer en Europe de l'Est. À mon avis, nous ne pouvons pas permettre que l'éruption spectaculaire du mouvement démocratique à l'Est détourne notre attention des grandes réformes entreprises à l'Ouest. Ces réformes ont aussi une importance historique, même si elles sont moins spectaculaires. Elles reflètent aussi ma conviction que notre participation à ce qui se passe à l'Est pourrait bien être ultimement déterminée par le succès que nous aurons dans la Communauté européenne.

Des changements surviennent, qui touchent le monde entier. C'est pourquoi nous avons lancé en 1984 un ambitieux programme de réformes internes portant sur un grand nombre de questions, qu'il s'agisse de réforme fiscale, de transport ou de commerce. De telles initiatives ont permis au Canada de passer depuis 1984 du onzième au quatrième rang des nations pour sa compétitivité internationale.

C'est pourquoi nous avons négocié un Accord de libre-échange avec les États-Unis - notre principal partenaire commercial.

C'est pourquoi pendant notre deuxième mandat, nous encourageons les Canadiens à élargir leurs horizons.

C'est pourquoi nous participons activement aux discussions actuellement menées sur la réforme du commerce multilatéral pour que nos industries aient la chance de mettre à profit leurs capacités nouvellement renforcées.

C'est pourquoi nous mettons en place une nouvelle stratégie commerciale appelée "Horizon Le Monde" - une stratégie pour aider les Canadiens à exploiter les débouchés rendus possibles par l'ALE, pour encourager les liens avec la région du Pacifique et pour renforcer nos liens avec l'Europe des années 1990.

Cette Conférence s'intéresse à un aspect particulier de la stratégie Horizon Le Monde, à savoir comment nous devrions réagir à l'un des grands changements qui s'effectuent en Europe - soit l'initiative Europe 1992.

Nous assistons à la création d'une superpuissance économique qui rivalise avec les États-Unis - une superpuissance qui est déjà notre deuxième partenaire commercial en importance et notre principale source d'investissements d'outre-mer.

Tout comme notre Accord de libre-échange est conçu pour rendre les sociétés canadiennes plus concurrentielles, reconnaissons que l'objectif ultime de l'initiative 1992 est de rendre les firmes européennes plus concurrentielles en Europe et ailleurs.

Notre réponse à l'initiative 1992 se fonde sur quatre initiatives complémentaires, composées de programmes spécifiques et pratiques pour aider les gens d'affaires à se préparer à l'instauration du